N° 73. Samedi 26 Mars 1842. 3me Année.



# Journal de La Haye.



LA HAYE, le 25 mars.

[illegible] par arrêté du 21 de ce mois, n° 80, a nommé membres de la commission pour la navigation rhénane à Rotterdam, MM. L. Struth et H. T. Löhnis, négocians dans cette ville, en remplacement de MM. F. van Eisenne et [illegible]land, tous deux décédés.

[illegible] de Flessingue que S. M. [illegible], ayant été informée de la situation déplorable de la veuve G. Snaphaan, dont le mari a perdu la vie, le 2 de ce mois, dans l'exercice de ses fonctions de pilote en rade de ladite ville, s'est empressée de pourvoir aux premiers besoins de ce malheureux ménage. La veuve Snaphaan se trouve dans un état de grossesse très-avancé et reste chargée en outre du soin de trois enfans en bas âge.

Nous voyons dans le *Handelsblad* que, dans une assemblée générale des avocats, tenue hier à Amsterdam, Mr. F. A. van Hall, nommé récemment ministre de la justice, a résigné la [illegible] du conseil de discipline de cet ordre et a pris congé de ses anciens collègues en prononçant un discours auquel [illegible] a répondu au nom de l'ordre. On a procédé ensuite à l'élection de deux candidats pour la place laissée vacante au conseil de discipline par la démission donnée par M. van Hall. Au premier tour de scrutin M. B. Donker Curtius a obtenu la majorité absolue de 46 voix sur les 52 votans. Au second tour de scrutin pour le deuxième candidat M. A. J. Lublink a réuni [illegible]. La liste à présenter à la cour se composera ainsi de MM. Donker-Curtius et A. J. Lublink.

[illegible] mois de juillet ou d'août prochain, on ouvrira un service régulier de bateaux à vapeur entre Flessingue et Anvers au moyen d'un pyroscaphe actuellement sur chantier, qui sera nommé *De Stad Vlissingen*.

[illegible] de Weimar, le 15 mars :

[illegible] le duc Bernard de Saxe-Weimar, après un séjour de [illegible] semaines dans cette ville, nous a quittés aujourd'hui. Il se rend à Berlin, non à La Haye, comme il avait été dit, mais à Meiningen. S. A. ira ensuite à Mannheim, sa résidence actuelle.

[illegible] nouvelles de Jassy annoncent que l'ancien hospodar [illegible] Sturdza, vient d'y mourir à l'âge de 80 ans.

On lit dans un journal anglais le *Tablet*, que dans la république de Vénézuéla, le Pape a autorisé, pour dix ans, les mariages entre catholiques et protestans.

Une lettre de Rome, du 12 mars, mande :

[illegible] procès relatif à l'inhumation de Paganini a été décidé. Il sera fait une enquête sur les lieux, de manière que le clergé aura à réviser toute l'affaire sur les lieux. La famille aura à fournir des preuves qu'il est mort en chrétien et qu'il mérite d'être déposé en terre sainte.

— Le 19 mars, on a vendu à Londres, une collection aussi curieuse que précieuse de vieux manuscrits, dont quelques-uns contiennent de rares et excellens spécimens d'autographes royaux. C'est ainsi qu'un document politique portant la signature de *Marye the Queene* (la reine Marie) a été vendu pour 4 liv. st. L'autographe de sa sœur Elisabeth, très-beau spécimen, a été vendu pour 5 liv. st.

— On montre en ce moment à Londres le squelette complet d'un animal fossile découvert dans l'ancien lit d'une rivière d'Amérique. Sa taille est au-dessus de celle des plus gros éléphans, comme le chat est au tigre ; car le *Léviathan* a 25 pieds de haut sur 20 pieds de long. Des os de son crâne portent deux défenses latérales, courbes de 18 pieds d'envergure, comme les antennes d'un hanneton, indépendamment des défenses ordinaires de l'éléphant. On pense que ces cornes lui servaient à se frayer un chemin dans les forêts, en renversant ou écartant les arbres sur son passage. Les jointures de ses genoux se trouvent sur le côté extérieur, de sorte qu'il devait marcher en fauchant, comme les jambes de bois. On montre aussi une quantité de pierres, de flèches trouvées à l'endroit des fouilles; ce qui prouverait que cet animal, couvert de flèches lancées par des sauvages, est allé se plonger dans la rivière où il est mort. Le Léviathan était omnivore. Cette découverte ferait remonter l'existence de l'homme plus loin que Cuvier ne l'admet.

Nous extrayons par résumé du *Staats-Courant*, les nouvelles commerciales suivantes :

Smyrne, le 12 février 1842.

Pendant le dernier semestre de 1841, il nous est arrivé six navires en destination pour notre port, pour Syra et Constantinople ; 4 de ces navires étaient sous pavillon néerlandais et 2 sous pavillon hanovrien. Ces navires étaient chargés de sucre, de clous, d'indigo, de fromage, de beurre, de vin, de salaisons, de fer ouvré, d'orge mondée, de pois verts, de poudre, etc. Dix navires ont réappareillé pour les Pays-Bas, à savoir 8 néerlandais et deux hanovriens. Ils ont exporté des raisins, des corinthes, des figues, de l'opium, du poil de chèvre, des tapis, du bois de palmier, etc. En janvier de la présente année, on a encore affrété pour Amsterdam le schooner norvégien *Vertal* et le brick suédois *[illegible]*, avec des raisins, des noix de galle, etc. Les quatre navires sous pavillon néerlandais qui sont attendus d'Amsterdam et de Rotterdam ne sont pas encore arrivés, de manière que nous n'avons pas de bord en chargement, pour le moment, dans notre port en destination des Pays-Bas.

Santa-Cruz (Ténériffe), le 1er janvier 1842.

Il est arrivé dans notre port, pendant 1841, quatre navires sous pavillon néerlandais, un d'Amsterdam avec du genièvre et du verre et 3 de Rotterdam [illegible]. Le premier a réappareillé pour Amsterdam avec [illegible], [illegible] 3 autres ont mis à la voile pour Batavia avec des [illegible]. Notre port a été visité aussi par le pyroscaphe *Hekla*, de la marine royale des Pays-Bas, venant en dernier lieu de sa relâche de Falmouth et en destination pour Batavia.

Elseneur, le 18 février 1842.

Des 970 navires néerlandais qui ont passé le Sund, 444 ont fait voile pour la Baltique à savoir 217 en partie sur lest et avec des tuiles ou d'autres produits nationaux ; 39 avec du hareng de [illegible] 22 pour la Russie et 17 pour la Prusse ; 4 pour le [illegible] des Pays-Bas et chargés en tout ou en partie de produits nationaux et d'articles de transit et en destination à savoir : 33 pour la Russie, 39 pour la Prusse, 7 pour le Danemarck et 1 pour la Suède. Le péage du Sund payé en 1841, par les navires néerlandais en destination de la Mer Baltique s'élève à 62,818 rixd., auxquelles il en faut ajouter 1,044 pour divers frais, ce qui fait une somme totale de 89,000 florins des Pays-Bas. Le nombre des navires néerlandais, venant de la Baltique a été de 526, dont 416 pour les Pays Bas avec des grains, des légumes à cosses, des graines, du bois, des objets manufacturés, du chanvre, du goudron, des cendres, du fer, [illegible] et de l'huile. Les 110 restant ont appareillé pour la France, l'Angleterre, la Belgique, le Portugal, etc. Le montant des droits du Sund et autres droits accessoires, payés par ces navires s'est élevé en argent des Pays-Bas à environ 63,000 florins. Le montant total du produit du péage du Sund en 1841 est estimé à 200,000 rixd.; il faut y ajouter : 1° les frais de déclaration à l'entrée *ad* 39,000 rixd.; 2° les frais de pilotage 26,650 rixd.; 3° les patentes nettes *ad* 4,800 rixd. ensemble 2,071,050 rixd. ou 2,899,000 fl. des Pays-Bas. Ce résultat est inférieur à celui de 1840 ; mais comme le nombre des navires a été moindre aussi, il est difficile de dire si cette diminution doit être attribuée au chiffre inférieur du mouvement de la navigation ou à la réduction des droits du Sund. Ce ne sera que plus tard, dans quelques années, qu'on pourra trouver la solution de cette question.

LA CATHÉDRALE DE COLOGNE.

(*Extrait du* Frankfurter Journal.)

Dans ce moment où l'achèvement du Dôme de Cologne est encouragé par toute l'Allemagne, l'article historique suivant sur l'origine de cette construction gigantesque ne sera pas sans intérêt :

Lorsqu'en 1248, Conrad de Hochstedten, archevêque de Cologne, fit commencer cette œuvre grandiose qui n'a pas de pareille sur la terre, presque toute l'Europe ne formait qu'une seule Eglise, c'était une pyramide immense dont la couronne s'élevait jusqu'aux nues. Tous les peuples croyans étaient devenus un seul peuple, celui de la chrétienté catholique. Bien que séparés sous le rapport politique, il n'y avait pour eux,

## FEUILLETON.

### HÉVA. (1)

IX.

DOUZE TIGRES POUR UNE FEMME.

[illegible] ami, dit Klerbbs à l'oreille de Gabriel encore endormi, tout le monde est debout depuis une heure dans la maison. Ouvrez les yeux, j'ai [illegible] du matin à vous lire : il est intéressant.

[illegible] homme dormait de ce sommeil léger qu'interrompt la chute [illegible], il ouvrit soudainement les yeux pour voir et les oreilles pour [illegible].

— Vous m'avez promis d'être fou à votre réveil, dit Klerbbs, je viens [illegible] d'abord si vous tenez votre parole... Vous êtes fou, très-bien ! [illegible], je vous annoncerai que j'ai rencontré ce matin, il y a quatre [illegible] le brahmane Syali.

— [illegible] brahmane ?

— [illegible] n'êtes pas encore bien réveillé... Comment ! vous avez oublié [illegible] qui nous endormit un soir avec les dix incarnations de [illegible] et qui demeure de l'autre côté de cette montagne, notre voisin ? [illegible] ce misérable qui a déposé contre nous dans le procès !

— [illegible] même. Il est tombé dans le chemin de l'habitation, celui qui [illegible] Madras, au moment où je fumais mon *chirout* en me promenant ; [illegible] m'éviter, mais je me suis posé en dieu Terme sur la ligne de son [illegible]. Je lui ai demandé s'il allait faire quelque déposition à Madras [illegible] d'autres Européens au bourreau ? Le pauvre homme, tremblant de peur comme un brahmane lettré, m'a dit qu'il allait chercher le [illegible], le premier médecin de Madras, un dévoué philanthrope [illegible] des visites dans la campagne à quinze livres d'honoraires par [illegible]. Il n'y a qu'un millionnaire qui puisse se faire guérir par le docteur [illegible]. Ensuite, j'ai vu que le peureux brahmane éprouvait un vif regret [illegible] dit cela, et il m'a fait promettre de n'en parler à personne. Je [illegible] promis : aussi je n'en parlerai qu'à vous, parce que vous êtes moi. [illegible] tenir ses promesses même avec les brahmanes. Gabriel, que dites-vous de ma découverte ?

— [illegible] qu'il y a un malade à la cabane de Syali...

— [illegible] millionnaire dans une cabane !

— [illegible], Edward, cela paraît suspect...

— [illegible] Gabriel, cela est clair. La chose que j'ai blessée la nuit dernière [illegible] coup de pistolet...

— [illegible] millionnaire !

— [illegible], Gabriel. [illegible] millionnaire qui bravait les tonnerres, les ténèbres, les tigres...

— [illegible], c'est incroyable ! Mais nous ne sommes pas au bout, [illegible], Gabriel... En quittant le brahmane, j'ai suivi le petit [illegible] traverse la montagne, et je me suis avancé de l'autre côté [illegible] maison de Syali pour examiner la physionomie des [illegible] me suis permis qu'un espionnage décent. Savez-vous qui j'ai vu tranquillement assis devant la porte de la cabane ?... devinez !... Coura ! Coura ! notre chien de garde !... Ce chien indien, ne voyant plus aucun de ses compatriotes à l'habitation du Lac, aurait-il donné sa démission et passé au brahmane ?... Le malade est-il un des amis de Coura ?... Le brahmane a-t-il le secret de charmer les chiens comme les serpens ?... A toutes ces questions que je me suis posées, je n'ai pu me répondre rien de satisfaisant. Mais ce chien m'a bien étonné !... si Goulab et Marpour n'avaient pas été arrêtés, ainsi qu'on nous l'a dit, je croirais que ma balle a touché un de ces coquins, et que le chien, qui ignore leur histoire, a suivi, par attachement national, un Indien blessé. Quoi qu'il en soit, croyez bien qu'il y a un mystère compliqué au fond d'une découverte si simple.

— Oui, sir Edward, je pense comme vous ; mais suivons notre principe ; ne disons rien à Héva ! rien à Héva ! gardons les mystères pour nous.

— Bien entendu, Gabriel.

— La nuit dernière doit l'avoir singulièrement agitée... L'avez-vous vue, ce matin ?

— Un seul instant... à son balcon... Elle avait sur son visage une pâleur adorable ; je l'ai saluée, et je lui ai montré une lettre que je recevais de Tranquebar... mon futur beau-père est furieux contre moi. Ces consuls ont une existence mathématique ! Ce beau-père voudrait que j'attendisse l'heure de l'hyménée, comme il dit, aux pieds de sa fille ! Il m'annonce que Tranquebar jase beaucoup sur mon compte, à propos d'une belle veuve, et que mon honneur doit me conseiller de mettre fin aux commérages de Tranquebar ; il se plaint surtout des méchancetés de la société danoise. Les consuls s'ennuient à la mort dans leurs résidences, et ils s'accrochent à tout ce qui peut les secouer un instant. Nous avons des affaires plus sérieuses ici, n'est-ce pas Gabriel ? Voyons, parlons de vous maintenant ; je m'aperçois que votre tour de parler est venu. Parlez.

— Il me faut douze tigres à tout prix, sir Edward.

— Ah ! nous voici à l'article de la folie ! douze tigres, je sais, pour Héva, une brochette de tigres. C'est embarrassant.

— C'est même impossible, mais il faut les trouver.

— Il nous faut douze mille francs ; les avez-vous, Gabriel ?

— Pas du tout ! il ne faut pas acheter douze tigres : il faut que je les tue, moi, en plein champ, et que je vienne les déposer, comme un tapis de Perse en douze compartimens, aux pieds d'Héva.

— Douze tigres ! quel cadeau de noces !... Au reste, ce sont les mœurs du pays. A Paris, on vous demanderait un épagneul, une perruche, un serin. Ici la fantaisie a d'autres prétentions. Fausta, la maîtresse de l'empereur Gallus fut plus exigeante qu'Héva : elle échangeait une caresse contre un lion. Au bout de six mois, le préfet d'Afrique épuisa l'Atlas et Barca. Si cette intrigue impériale eût duré six ans, les lions passaient à l'état de sphinx ; il n'y en avait plus... Revenons à nos moutons ; quel est votre plan de coup de filet pour ces douze tigres ?

— Ce n'est pas sur moi que je compte ; c'est sur vous, sir Edward. Vous êtes du peuple qui invente ; inventez ! vous êtes Anglais, c'est votre métier. Il me faut un piége à tigres ; une grand souricière pour des chats géants. Je vous mets sur la voie ; mais il me la faut tout de suite, mon bon Klerbbs. Je suis arrivé à la furie de l'amour ; la dernière nuit m'a brûlé vif. Quelle femme ! si elle me demandait le monde, je m'embarquerais pour le lui rapporter, en mille voyages, par livraisons. Douze tigres, ce n'est rien.

— D'accord ; mais ce rien est difficile à cueillir... Ah ! si mon oncle, sir Edmund, était ici ! quel ingénieur !

— Et où est-il, sir Edmund ?

— A Manchester. Il a inventé le *silk-embroidery* et le...

— Mais, s'il est à Manchester, que m'importe tout ce qu'il a inventé ! je ne compte que sur son neveu, sir Edward.

— Voulez-vous, Gabriel, que je lui écrive pour m'inventer une souricière de tigres ?

— Allons donc ! prenez pitié de moi, et ne plaisantez pas. Est-ce ma faute, si dans cette vie il y a toujours un côté risible près des choses sérieuses ? Est-ce ma faute si je suis amoureux d'une femme indienne qui a perdu son mari bien aimé dans douze gueules de tigres ? Il faut subir ma destinée, et ne pas rire de mon étrange position.

— Gabriel, je crois avoir trouvé votre... Attendez... Laissez-moi faire mon plan au crayon... Ah ! si mon oncle sir Edmund... ! Un moment, un moment... vous aurez vos tigres... douze, et le treizième par dessus le marché, si vous le voulez... Oui, c'est cela... Je suis le digne neveu de sir Edmund, je n'ai pas dégénéré... Voilà une invention qui sera brevetée pour la sûreté du chasseur. *Patent safety*... voyez, Gabriel... c'est tout simplement l'inverse de la ménagerie ! ce sera l'homme qui sera en cage, et le tigre viendra le regarder. Une bonne cage de fer de six pieds de haut, armée en dehors de baïonnettes comme un hérisson : douze pieds de circonférence pour la consolider sur sa base. Je connais à Madras un ouvrier chinois, qui vous bâclera cette cage en six jours. Il a des tiges de fer en nombre, et toutes prêtes pour les kiosques métalliques, fort à la mode à Tchoultry. Vous faites porter votre cage sur un charriot vulgaire, de l'autre côté du lac, en plein désert, à [illegible] d'Héva, pendant le jour. Vous l'assujettirez fortement sur sa base. Je serai avec vous, et je vous aiderai. Nous amènerons des bœufs, qui seront liés par de bonnes cordes à des troncs d'arbres, touchant à la cage. Au tomber de la nuit, vous abattrez avec deux balles ces bœufs. L'odeur du sang et les mugissemens d'agonie de ces animaux attireront, à coup sûr, plus de tigres que n'en demande Héva. Vous aurez un arsenal de fusils, et vous choisirez les plus beaux tigres. N'oubliez pas les noirs. Certes, il faut vous attendre à un concert formidable qui déchirera vos oreilles, à de terribles assauts, à des scènes inouïes ; mais je ferai donner à votre cage des soins si minutieux, que vous pourrez dire aux tigres, en leur montrant la pointe de vos baïonnettes : Vous n'irez pas plus loin !... Je vais vous faire un dessin représentant cette chasse ; vous copierez en action mon dessin.

— Sir Edward, dit Gabriel, les yeux fixés sur le plan crayonné par son ami, je ne sais si vous parlez sérieusement ; mais je crois que [illegible] mérite d'être prise en considération. Vraiment, je ne vois [illegible] objection à faire à ce plan. Par malheur, vous ne pouvez pas me seconder. Il faut que je jure sur l'honneur devant Héva que j'ai tué [illegible] douze tigres... seul !

— Eh bien ! vous serez seul. Je vous [illegible], et avant le coucher du soleil je rentrerai à l'habitation. Si Héva me demande de vos nouvelles, je lui dirai que vous [illegible] la nuit à tuer des tigres, et qu'elle ne s'inquiète pas [illegible]. Le lendemain j'irai, sans doute [illegible] et vous aider à transporter ici votre gibier. [illegible] tigre, vous serez [illegible].

— Je l'épouserai, Klerbbs ! [illegible] ! Quelle femme résisterait à une telle preuve d'amour ! J'épouserai Héva ; toutes les félicités du ciel et de la terre sont dans ces deux mots... Klerbbs ! une pensée vient de me tomber sur le front comme un coup de tonnerre... Savez-vous qu'il faut beaucoup d'argent pour ma chasse en cage...

— Tranquillisez-vous. C'est prévu déjà. Je vais à Madras, je verrai lord Cornwallis, et je lui rappellerai qu'il nous a promis de nous rendre tout service que nous lui demanderons. Or, je le prierai de me donner un

(1) [illegible] Journal de La Haye nos 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71 et celui

quant à leurs idées religieuses, qu'une croyance, une constitution, une seule langue, une loi, une science, un seul art, et, pendant les croisades, même qu'une seule manière d'agir. Non-seulement des sommes immenses affluaient de toutes parts et de tous les pays de la chrétienté pour la conquête du tombeau du Christ; mais on reçut aussi de tous côtés des sommes considérables pour l'édification de grands temples (*Domus Dei*). Il y a encore des chroniques où l'on peut voir que l'Angleterre a également envoyé de grandes sommes d'argent pour la construction de la Cathédrale de Cologne.

De cette manière on était à même de faire travailler trois cents ouvriers pendant trois quarts de siècle, depuis 1248 jusqu'en 1323, à l'exécution du plan le plus admirable et le plus grandiose qui jamais ait été conçu, et dont a été retrouvé un fragment, il y a quelques années, dans la chaumière d'un paysan de l'Odenwald. Malheureusement pendant ces 75 ans de travail continuel, on n'a achevé que le chœur, tandis que les colonnes de la nef n'ont été élevées qu'à la hauteur de 40 pieds environ, et l'une des deux tours à 160 pieds, elles n'ont par conséquent atteint que le tiers de la hauteur qu'elles auraient dû avoir d'après le plan. Nous disons malheureusement, parce que, vers cette époque (au XIII siècle), la splendeur de l'Église catholique allait déjà en déclinant! Cette formidable pyramide de la souveraineté universelle du pape se crevassait du faîte jusqu'à la base lorsque l'esprit d'examen et de liberté commençait sa révolte contre l'Église; et qu'un cri universel pour la réformation des dogmes retentit dans toute la chrétienté.

Le Dôme de Cologne, même inachevé, resta pour les âges futurs un monument des plus glorieux, de tout ce que peut entreprendre le concours universel du genre humain.

On trouve encore aujourd'hui la copie de ce torse remarquable dans la Chronique de Nuremberg qui parut en 1493, la même que Petrak en avait faite en 1350. Lorsqu'en 1435, le haut d'un des arcs-boutans du chœur s'écroula, on n'essaya même pas de le réparer. Seulement 300 ans après, en 1736, on pensa à couvrir les ailes d'un toit en bois; mais, pendant cinq siècles de 1324-1824, pas une pierre ne fut ajoutée à cette magnifique bâtisse.

Une nouvelle école de maçonnerie se forma à Cologne en 1829; les anciennes carrières du *Drachenfels* se rouvrirent de nouveau, et en moins de 8 années, onze énormes étrésillons, soutenant le toit du chœur, se trouvèrent renouvelés avec toutes leurs sculptures, auxquels n'avaient travaillé que 80 ouvriers environ. Près de 500,000 fl. ont été employés à cet effet, dont plus de la moitié a été généreusement accordé par la munificence de S. M. le roi de Prusse. Si l'on continuait le travail de cette manière, cet édifice pourrait être achevé entièrement en 70 ou 80 ans. Une grande difficulté se trouve déjà levée, car déjà on a formé des ouvriers qui sont à même de faire bien plus qu'à la reprise des travaux en 1829; et le jeune architecte Zwerner qui conduit les travaux ne manque ni de zèle ni de talent pour amener à bonne fin cette belle et grande entreprise.

Reste encore l'obstacle pécuniaire, mais celui-là non plus n'est pas insurmontable. Déjà, dans une brochure intitulée: *Sur le Dôme de Cologne*, l'inspecteur de bâtimens, M. de Lassaulx à Coblence dit qu'avec une somme annuelle de 50,000 thalers, la Cathédrale se trouverait complètement achevée à l'époque déjà fixée.

# Extérieur.

## AMÉRIQUE.

On a reçu à Londres, par la voie de Charlestown, des nouvelles de Rio-Grande, jusqu'au 27 décembre. Elles confirment les succès des Impérialistes, qui ont obtenu de nombreux avantages sur les rebelles. Plusieurs centaines de prisonniers avaient été faits, et étaient déjà embarqués pour être conduits à Rio-Janéiro. On s'était emparé d'un immense nombre de chevaux qui venaient fort à propos aux Impérialistes. Presque toutes les munitions de l'ennemi étaient tombées au pouvoir de ces derniers. On regardait cette perte comme la plus sensible, comme à-peu-près irréparable, car la côte étant aujourd'hui gardée avec soin contre la fraude, la seule ressource de l'ennemi était Montévidéo. Rivera commençait à être moins généreux à prêter secours aux rebelles. Une frégate et une corvette brésiliennes se trouvaient dans le port de Montévidéo. Le fameux Garibaldi, ingénieur italien, qui jusqu'ici avait dirigé tous les plans militaires des rebelles, était arrivé à Montévidéo; abandonnant les rebelles, il avait fait sa soumission au consul du Brésil, en acceptant l'amnistie.

— On a reçu à Londres par le paquebot *Garrick*, des nouvelles de New-York, à la date du 28 février. Les journaux de cette ville publient *in extenso*, la dépêche adressée, sous la date du 29 janvier 1842, par le secrétaire d'état de l'union, à M. Edward Everett, ministre des États-Unis, à Londres, relative à l'affaire de la *Créole*, et dont nous avons parlé dans notre numéro du 24 mars.

La Chambre législative de la Louisiane avait reconnu solennellement les engagemens qu'elle regarde comme sacrés. Celle du Mississipi, au contraire, avait pris une résolution adoptant pour principe que ni l'état, ni le peuple ne sont tenus au paiement de la dette et qu'en conséquence cette dette est rejetée. MM. Samuel Jaudon et Dunlop avaient été mis en liberté par le juge chargé de l'enquête préliminaire sur leur affaire. Selon ce juge il n'existait pas de motifs suffisans, pour les renvoyer au grand jury.

## AUTRICHE.

L'*Observateur Autrichien* annonce que le 17 mars, est mort à Vienne, à l'âge de 54 ans, le prince Auguste Longin de Lobkowitz, duc de Raudnitz, etc., conseiller intime actuel, chambellan, président de la chambre de la Monnaie et des Mines.

— S. A. le duc Guillaume de Brunswick, est arrivé, le 15 mars, à Vienne.

## BAVIÈRE.

On écrit de Munich, le 19 mars:

« Hier au soir, S. A. R. notre prince royal est arrivé en parfaite santé en cette résidence, venant de Berlin. Le même jour sont arrivés ici le grand-duc héréditaire de Hesse et son auguste épouse. »

## PRUSSE.

La *Gazette d'État* annonce sous la date de Berlin, le 20 mars, que S. M. le roi est arrivé dans cette capitale, de retour de son voyage à Schwérin.

— Une lettre de Berlin annonce que S. M. le roi aurait nommé le duc de Nassau, chef du 5e régiment d'Uhlans, stationné à Dusseldorf et à Wesel. Le jeune grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin aurait été nommé par S. M., commandant du 24e régiment d'infanterie, stationné à Neuruppin et à Prenzlau. C'est le même régiment que commandait feu son auguste père.

— Le comte Raczinski, envoyé de Prusse à la Cour de Portugal, a quitté Berlin, le 18 mars, pour se rendre à son poste.

## ESPAGNE.

Nos correspondances de Madrid, en date du 16 mars, nous apprennent peu de chose; on croyait savoir positivement que le cabinet s'était vu réellement dans la nécessité de concéder à la municipalité et à la députation provinciale de Barcelonne, les mesures qu'elles avaient sollicitées. Cette opinion, généralement accréditée à Madrid ne saurait plus être révoquée en doute.

Notre correspondant de Barcelonne nous mande à la date du 17 mars, que le régent a en effet concédé la réintég[ration des] conseillers municipaux destitués en novembre 184[1, la ré]organisation des 3 bataillons dissous de la garde nati[onale; le] régent se réserve seulement d'examiner sérieusem[ent la de]mande de la démolition complète de la courtine inté[rieure de] la citadelle et d'aviser ultérieurement. Les deux co[ncessions] obtenues ont produit une satisfaction générale à Barcel[onne.]

## PORTUGAL.

Nous avons de nouvelles lettres de Lisbonne du 14 ma[rs.] Cabral sera peut-être renversé bientôt par le duc de P[...] Les Cortès ont été prorogées au 10 juillet.

La reine est sur le point d'accoucher.

## ANGLETERRE.

(*Correspondance particulière du* Journal de La Haye.)

Londres, 21 [...]

Bien que le chef même (lord John Russell) et plusi[eurs] membres les plus influens de l'opposition actuelle [se soient] empressés à rendre hommage au talent admirable [déployé] par sir R. Peel dans la combinaison de ses mesures finan[cières] et qu'ils se soient abstenus au premier abord d'émettre [leur] opinion sur le projet avant de l'avoir soumis à un exam[en ap]profondi, exempt de tout esprit de parti, il était à pr[évoir] qu'en définitive ils ne manqueraient pas de se prononce[r contre] un projet, d'où dépend, ainsi qu'il a été au surplus dé[claré par] sir R. Peel lui-même, l'existence du gouvernement a[ctuel. Ni] sir R. Peel, ni personne, ne pouvait donc être surpris [de voir,] avant même que la Chambre ne se fût encore formée e[n comité] pour l'ouverture régulière de la discussion dans la sé[ance de] vendredi, les anciens ministres Baring et Howick et en[fin lord] John Russell déclarer leur opposition sans réserve [contre] l'*Income-tax*, et le dernier, particulièrement, déclarer qu'i[l se pro]posait non-seulement de voter contre le projet, mais au[ssi, si] celui-ci serait adopté en comité, de soumettre aux voi[x des ré]solutions pour faire constater par ce moyen, qu'à son avi[s il n'y] avait pas de nécessité pour avoir recours à une taxe aussi [odieuse] et aussi injuste.

En vérité, sous un certain point de vue, on pourrait [dire que] c'est là le point culminant de la question; car, s'il est un[e vérité] sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est qu'un impô[t] sur des revenus offre des difficultés et des anomalies, in[hérentes] à sa nature et en partie tellement insurmontables, qu'[à moins] d'une nécessité absolue personne ne s'aviserait de le p[roposer.] Mais cette nécessité a été assez généralement admise, m[ême par] lord Brougham dans sa proposition singulière, à la Cham[bre des] Lords. Et il y a plus: il ne s'agit pas seulement de la [question] d'une *Income-tax*, ou de celle de l'échelle variable [des] céréales, mais de la nécessité, où l'on se trouve dans [la con]joncture actuelle, d'avoir le gouvernement de sir Rob[ert Peel.] C'est dans cette nécessité que le premier ministre trouve [sa for]ce; c'est celle-ci qui lui donne l'assentiment et l'appui [de ceux] mêmes sur lesquels l'impôt doit peser le plus directe[ment et] avec le plus grand poids, c'est-à-dire, les propriétair[es, qui] n'ont point comme les commerçans les moyens de l'é[luder ou] de s'y soustraire.

Au reste, quant à la nécessité de l'*Income-tax*, c'éta[it l'atta]quer par des déclamations et non pas la combattre par d[es argu]mens solides, que de s'écrier comme l'a fait lord John [Russell] sur ce qu'il y avait d'inouï dans un pareil projet après [27] ans de paix, et sur ce que cet impôt ferait croire à l'[étranger] que la Grande-Bretagne en était à sa dernière ressource. [Sir R.] Peel lui a répondu que c'est la nécessité publique qui d[oit justi]fier un impôt, n'importe que ce soit en temps de pa[ix ou en] temps de guerre, et que l'on doit faire ce que l'on ju[ge] juste et compatible avec une saine politique, sans s'inq[uiéter de] ce qu'en penseront les nations étrangères. Il est entr[é aussi] dans quelques-unes des explications demandées par M[...]

---

ordre pour faire confectionner aux frais du gouvernement, dans quarante-huit heures, une machine scientifique, dont le plan a été envoyé par la société royale de Londres, et qui est destinée à l'exploitation agricole des landes de Tchoultry. Je demanderai de plus un faisceaux de fusils, et deux bœufs, sous le prétexte de fonder une colonie devant la cataracte d'Élora. Lord Cornwallis sera enchanté de s'acquitter d'une dette à si bon marché.

— Sir Edward, vous êtes adorable!

— Ne m'adorez pas encore; attendez la réussite.

— Je réussirai, mon ami; c'est infaillible. Voilà justement comme on arrive aux grands résultats!... en tâtonnant sur une voie de plaisanteries! Une bagatelle souvent est la porte de toute idée sublime. Christophe Colomb, à table, cherchait un plat favori, caché derrière une jatte de lait: ses convives nièrent l'existence du plat; il retira la jatte et le leur montra. Cela le fit tomber en rêverie. Quelques années après, il découvrit l'Amérique derrière l'Océan. Klerbbs, je suis exigeant; il faut partir pour Madras.

— Dans une heure.

— Mon cher Edward, que de peines je vous donne pour le caprice d'une femme! Nous sommes de bien grands fous, vraiment! Une femme a une fantaisie, elle trouvera cent amoureux pour aller lui ramasser son idée folle à mille lieues et la lui rapporter! Je pense à un amoureux, dont j'ai oublié le nom, qui était plus infortuné que moi; celui-là me console: il aimait une Héva qui lui demandait chaque jour quelque chose d'extravagant. Un soir elle se mit à regarder une étoile avec des yeux de convoitise. L'amoureux se vit perdu et il ne se sauva qu'avec ce quatrain:

La nuit, quand tout un ciel sans voile,
L'heure d'amour vient à sonner,
Ne regardez pas cette étoile;
Je ne puis pas vous la donner.

— Ah! je conviens, Gabriel, qu'Héva est plus raisonnable. Aussi nous la contenterons. Mais il ne faut jamais qu'elle sache le procédé ingénieux que nous avons employé.

— Jamais! jamais!

— Il faut que rien, dans son idée, ne rapetisse la grandeur et le péril du dévouement, afin que vous en recueilliez tout le bénéfice.

— C'est cela!

— Tout est donc arrêté, Gabriel?

— Tout Edouard. Je crains que ce Chinois qui fait des kiosques de fer ne soit parti.

— Un Chinois partir! dans cinquante ans je le trouverais encore empaillé, au *Tchiqa-Bazar*, sous son parasol.

— Et lord Cornwallis, si...

— Gabriel, point de si de doute avec un Anglais!

— Pardon, sir Edward... c'est que ma vie est entre vos mains.

— Je vous la rendrai. Comptez sur moi.

Il y eut encore quelques paroles insignifiantes, échangées entre les amis. Puis sir Edward fit ses préparatifs de départ.

On trouva facilement un prétexte pour justifier l'absence de Klerbbs. Il allait passer quelques jours à Madras, disait Gabriel, pour les affaires de son mariage. — Tant mieux, avait dit Héva, ce jeune homme, monsieur Gabriel, vous rendra léger comme lui. Nous causerons au moins dix jours de choses sérieuses... Vous saurez que personne ne m'a encore apporté mes douze tigres.

— Ah! madame, avait répondu Gabriel; on est bien peu galant dans l'Inde. Moi-même...

— Taisez-vous, enfant! Voyez comme il prend un air sérieux en disant cela! Je vous défends de faire une sottise, c'est que je vous connais. Je vous défends d'être fou.

En disant cette phrase, Héva regardait Gabriel avec ce sourire provocateur qui annonce chez une femme quelque vague intention de nouer une intrigue, par amour ou par ennui.

Gabriel se tenait dans une extrême réserve, comme un homme qui, voulant débuter par un coup d'éclat, ne veut pas compromettre son plan et son avenir avec des galanteries banales dont se sert le genre humain des amoureux.

Ainsi, les entretiens de Gabriel et d'Héva ne se renouvelèrent, pendant deux jours, qu'à de rares intervalles, et ils ne furent remarquables que par leur brièveté.

Vers la fin du deuxième jour, Gabriel reçut deux lettres de Madras; une de ces lettres était confidentielle, mais il lui était recommandé de montrer l'autre, qui expliquait sa promenade à Madras; voici ces deux lettres:

« Madras, juillet 18..

» Mon cher Gabriel.

» Lord Cornwallis a été parfait. Je lui ai expliqué mes plans d'agriculteur et de colonisateur, d'un air grave que j'avais emprunté à un savant de mes amis, et que je lui ai rendu en sortant; cette dette me pesait.

» Le gouverneur m'a donné tout pouvoir sur papier officiel. J'ai couru chez mon Chinois, et je lui ai montré l'ordre de Son Excellence, et mon plan. Le Chinois n'a jeté sur mon plan qu'un œil oblique, et il m'a dit I. Cet I signifiait qu'il comprenait tout le mécanisme du travail demandé, avec ses détails et accessoires, et qu'il serait prêt dans deux jours.

» J'ai fait une visite de politesse à l'*Attorney-General*. Il m'a reçu avec une froideur qui me dispensera d'une seconde visite. Cet homme mourra dans l'impénitence finale.

» L'*Evening Chronicle* de ce jour renferme le paragraphe suivant sous la rubrique LATEST INTELLIGENCE: — « *Le savant économiste sir Edward Klerbbs va faire des essais agricoles dans des terres incultes au nord de Madras; le gouvernement a mis à sa disposition tous les instrumens nécessaires pour favoriser cette vaste entreprise. C'est ainsi que Son Excellence répond aux aveugles écrivains de la métropole!* »

» Toutes les choses de ce pauvre monde vont comme cela, mon cher Gabriel.

» Demain, à quatre heures du soir, vous me rencontrerez au nord du lac, avec tout mon attirail de chasse. J'élèverai un drapeau rouge sur le plus haut des palmiers du désert. Je serai à dix pas de ce drapeau. Votre cheval me servira pour mon retour.

» Adieu, à demain.

» EDWARD KLERBBS. »

AUTRE LETTRE.

« Madras, juillet 18..

» Mon cher ami,

» Je vous écris, *in greatest haste*, pour vous annoncer que mon futur beau-père est toujours furieux contre moi. Il prétend que le mois de juillet est commencé, ce qui est incontestable, puisque le mois de juin est fini depuis quinze jours. Je n'ai rien à répondre à cela, aussi je ne réponds pas.

» Mettez-moi au plus bas degré de l'autel où vous adorez la reine de l'Inde.

» Je vous serrerai les mains au premier jour.

» Adieu!

» EDWAR[D.]

« *P. S.* J'avais oublié de vous dire que j'ai reçu à Madras que ce beau-père furieux. »

Gabriel montra cette dernière lettre à Héva, qui la lut en sou[riant, et] dit avec mélancolie: — Voilà donc comment les hommes traite[nt le ma]riage! Je ne suis pas dupe, moi, de sir Edward: il a une maître[sse à Ma]dras, et il ne se mariera pas.

— Oh! madame, dit Gabriel, sir Edward n'a que sa parole. Au[...] Tranquebar le verra aux pieds de sa femme.

— Voilà une attitude qui me déplairait singulièrement, à m[oi.]

— J'avoue que sir Edward devrait au moins arriver une quinza[ine avant] l'échéance nuptiale; mais c'est un caractère ainsi fait. Il pré[fère la] liberté du célibat garantit le bonheur du mariage. Au reste, [il] aime passionnément sa belle fiancée. Il vient d'atteindre com[me moi sa] vingt-septième année; c'est l'âge où nous songeons à nous établ[ir. La vie] de garçon a quelques agrémens peut-être, mais que d'amertu[me au de]hors! que de solitude au dedans! c'est une vie qui n'est pas fai[te pour qui sent] toujours qu'il y a quelque part une âme.

— Je vous avertis, monsieur Gabriel, dit Héva, que vous a[vez un air sé]rieux superbe en parlant de mariage.

— C'est que je n'ai jamais parlé plus sérieusement, madam[e, dit Ga]briel avec un accent qui émut Héva. Je ne sais si j'ai tort, m[ais je juge] mon ami sir Edward en regardant moi-même au fond de mo[n cœur. Eh] bien! je vous affirme sur l'honneur, madame, que je renoncera[is de grand] cœur à ma vie vagabonde pour me fixer dans quelque coin d'u[n cli]mat, le premier coin venu, pourvu que j'y fusse moitié à l'om[bre, moitié] au soleil, avec une montagne, une forêt, un lac, quelques [...] qu'on trouve partout. Je me sentirais de force à faire doucem[ent le métier] d'époux, dans ce petit paradis terrestre de mon choix; d'aime[r jusqu'à la] mort une femme, pourvu qu'elle fût belle, aimable, gra[cieuse,] spirituelle, sensible, enjouée, et qu'elle m'aimât.

— Vous n'êtes pas trop exigeant, monsieur Gabriel, da[...] Croyez-vous qu'elle peut se rencontrer, la femme que vous rê[vez?]

— Elle peut se rencontrer.

— Souvent?

— Une fois... c'est suffisant.

L'arrivée de deux importuns suspendit cette conversation. [Les impor]tuns arrivent toujours dans ces momens.

Le soir, après le repas, Gabriel, en saluant Héva qui se [retirait, lui] dit: — Vous m'avez donné une idée; madame; oui, je cr[ois que sir] Edward a une maîtresse à Madras; je veux le surprendre et [lui faire un] sermon. Demain, je tombe devant lui à Madras, et je l'épou[vante de ma] vertu.

— Et nous reviendrez-vous bientôt?

— Après-demain, madame. Je suppose qu'on peut vivre [quarante-huit] heures loin d'ici. Je veux l'essayer.

Héva présenta sa main à Gabriel, et laissa rayonner [sur ses lèvres un] sourire d'une expression toute nouvelle pour lui.

Gabriel s'embrasa de ce premier rayon de bonheur; il c[rut voir] l'aube de l'amour sur le front céleste d'Héva.

Il sortit sur la terrasse, et jeta un rapide coup d'œil à l'ho[rizon, au nord] du lac, comme s'il cherchait déjà sur les cimes confuses [le] drapeau rouge de sir Edward.

(*La suite à un prochain* [numéro.])

détails de son projet, mais en se réservant d'y faire encore ... changemens que pourraient lui suggérer les nombreuses informations qu'il continuait à recevoir journellement de toutes parts. La discussion ultérieure fut ajournée à ce soir.

Il va sans dire que la presse périodique, journaux et magazines, n'ont pas attendu l'ouverture de la discussion aux Communes pour entrer en lice à ce sujet. Ce qu'il y a de particulier à l'Angleterre sous ce rapport, c'est que la presse se partage en deux forces presque toujours assez égales, et que si d'une part le gouvernement est assailli avec véhémence, il est défendu de l'autre part avec non moins de vigueur. Ordinairement même, et à moins d'être au point de déchoir, le gouvernement a la supériorité de talent de son côté. Ce fut le grand Pitt qui créa l'action régulière d'une presse ministérielle, pour contenir l'influence des efforts de l'opposition à l'époque de la première révolution en France. Le public, en autant qu'il désire se former une opinion impartiale, en retire l'avantage d'être à même d'entendre le pour et le contre.

Jusqu'ici même les journaux les plus dévoués au parti des anciens ministres, le *Morning Chronicle* en tête, n'ont pas argumenté contre la nécessité d'une grande mesure pour rétablir les finances. Il paraît que quelques journaux de Paris, anticipant sur la prévision de lord John Russell, ont cru voir dans le projet proposé la preuve que l'Angleterre était aux abois. Voici ce que le *Morning-Chronicle* leur répond. Si les Français, dit-il, avaient été en butte, pendant la dernière vingtaine d'années, à la manie de la réduction de taxes, qui fut devant cette époque l'objet caractéristique de prédilection du Parlement britannique, les Français, avec des dépenses croissantes d'année en année, se seraient trouvés avec des déficits bien plus considérables que ne le sont les nôtres présentement.

La dernière édition de l'*Encyclopædie Britannice* contient sous la rubrique de *Taxation* un article qu'on ne peut lire sans beaucoup d'intérêt dans cette circonstance, et qui semble mériter l'attention des hommes d'état de tout pays où il pourrait jamais être question de lever un impôt direct sur les revenus. L'auteur envisage les difficultés à redouter dans l'opération d'une taxe sur les revenus, comme étant de deux espèces : 1° de connaître, à un degré en quelque sorte approchant de la certitude, le revenu annuel de divers individus, et 2° même quand il serait possible de parvenir à cette connaissance (ce qui n'est pas) d'asseoir une taxe relativement égale sur les revenus provenant de diverses sources. Comment, par exemple, trouver la proportion juste pour égaliser les charges à supporter du chef de revenus permanens et transmissibles d'héritier en héritier, comme la rente foncière, et de revenus qui s'éteigneront avec la mort du propriétaire, ou qui proviennent de sources précaires, tels que les salaires ou bénéfices du commerce ou des professions, etc.?

C'est dans ce sens, qu'à l'occasion de l'assemblée d'actionnaires de la Banque, qui s'est tenue jeudi dernier pour régler le dividende du semestre échéant, un des membres (M. Ricardo) s'est adressé au gouverneur pour demander si l'administration de la Banque avait fait parvenir quelque Adresse ou Mémoire aux ministres de S. M., pour leur représenter l'injustice qu'il y aurait de taxer les annuités à terme à l'égal des annuités permanentes. Sur la réponse négative du gouverneur, M. Ricardo, appuyé par d'autres actionnaires, fit observer que, dans trois ans, si alors l'impôt venait à cesser, la Banque se verrait dans la position d'avoir payé, du chef de la *Dead-Weight-Annuity*, ... Liv. 15 sh. sur le capital, en outre de l'impôt régulier sur le revenu provenant du capital fondé dans le *Dead-Weight* à 4 pour cent. Contre l'opinion du gouverneur, qui était d'avis qu'il était convenable d'attendre jusqu'à ce que le projet de sir Robert Peel serait complètement connu, il fut résolu à la presqu'unanimité, que des représentations à ce sujet seraient adressées au ministre, sans délai, et qu'en attendant que le Mémoire fut rédigé par les directeurs, l'assemblée s'ajournerait.

Au grand lever que la reine a tenu mercredi au palais de St.-James, le jeune prince Edouard de Saxe-Weimar, lieutenant aux gardes-grenadiers, a été présenté à S. M. par le colonel de son régiment, le feldmaréchal duc de Wellington. Parmi les ministres et envoyés étrangers, on remarquait Fuad-Effendi, chargé d'affaires ottoman. Il fut présenté à cette occasion à la reine un grand nombre d'adresses congratulatoires sur la naissance du prince de Galles, parmi lesquelles il y en avait une d'habitans de la ville de Manchester, revêtue de 14,000 signatures. Le comte Fitzwilliam, le comte de Radnor et lord Kinnaird, transmirent successivement à S. M. un nombre pas moins considérable d'Adresses et de pétitions pour l'abolition de tout droit d'importation sur les céréales. Il y en avait au-delà d'une cinquante de la part de *femmes*, et parmi ces dernières, une de Manchester, de 23,707 signatures. M. Bowring présenta une Adresse de 128 habitans de Boston, demandant le renvoi des ministres actuels et la nomination d'autres, amis de réformes en harmonie avec la *charte populaire*. Dans le nombre des adresses congratulatoires sur la naissance du prince de Galles, il y en avait une de la part de l'archidiacre et du clergé de Surrey, témoignant en même temps leur satisfaction de ce que le roi de Prusse avait assisté comme parrain au baptême du prince royal.

Les désastres essuyés par l'armée anglaise dans l'Afghanistan, quelque terrible qu'ils soient, ont cependant été fortement exagérés. On a perdu beaucoup de monde, mais il n'est pas vrai que les troupes qui se trouvaient à Caboul aient été exterminées. Au départ des dernières nouvelles officielles de l'Inde, la brigade du général Sale à Jellalabad avait été renforcée de 3,000 hommes, tandis qu'une armée de 10,000 hommes, sous le général Pollock, se trouvait près de la frontière afghane. L'armée de Candahar, sous les ordres du général Nott, est composée de ...000 hommes et munie d'une bonne artillerie.

---

S. M. la reine et le prince Albert, accompagnés du prince de Galles et de la princesse royale, ont quitté Londres, le 22 mars, et sont arrivés le même jour au Château de Windsor. A l'arrivée de S. M., l'étendard royal a été arboré sur la tour ronde.

— Le 20 mars, le comte de Munster a mis fin à ses jours, en se brûlant la cervelle. George Fitzclarence, premier comte de Munster, vicomte de Fitzclarence et baron de Tewkesbury, naquit en 1794. Il était le fils aîné de feu S. M. le roi Guillaume IV et de la célèbre Mad. Jordan. S. S. avait été élevée à la pairie, peu après l'avènement de son royal père au trône de la Grande-Bretagne. Le comte avait une nombreuse famille, sept enfans. L'aîné William-George, vicomte de Fitzclarence, né en 1824, hérite de ses titres.

Lord Munster avait épousé en 1819, miss Wyndham, troisième fille du comte d'Egremont. A l'époque de sa mort, il était aide-de-camp de la reine, gouverneur, capitaine, constable et lieutenant du Château de Windsor, colonel de la milice dite 1st *Tower Hamlets Militia*, et vice-président de la *Royal Asiatic Society*. Il paraît que des embarras financiers ont porté le comte à cet acte de désespoir. Il y avait environ six semaines que S. S. était arrivée du continent, et depuis ce temps elle avait montré beaucoup d'abattement. Un courrier a été envoyé au nouveau comte de Munster, qui est en Belgique. La reine, le prince Albert et tous les membres de la famille royale, ont fait témoigner à la comtesse de Munster la vive part qu'ils prennent au malheur dont elle vient d'être frappée.

— Dans la Chambre des Communes, séance du 22 mars, le Dr. Bowring a présenté une pétition, adoptée à une réunion publique à Dublin, demandant que la question entre l'Angleterre et les Afghans, reçoive une solution par d'autres moyens que celui de la guerre.

— Les journaux annoncent la mort du comte de Macclesfield, à l'âge de 87 ans. Le frère unique du noble comte, l'honorable Thomas Parker, hérite de ses biens et de ses titres.

— On écrit de Portsmouth, le 21 mars, que ce jour-là a mis à la voile le vaisseau de ligne *the Queen*, de 110 canons, vice-amiral sir Edward Owen. Peu après, le *Formidable* de 84 canons, capitaine sir Charles Sullivan, Bart, a également appareillé. Ces deux bâtimens se rendent à Malte.

— Pendant la semaine finissant le 17 mars, il a été exporté du port de Londres, la quantité de métaux précieux ci après :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Argent monnayé | Hambourg | 20,000 | onces. |
| dito | Rotterdam | 119,000 | » |
| dito | Macao | 23,462 | » |
| Argent en barres | Rotterdam | 60,000 | » |

---

Dans la Chambre des Communes, séance du 22 mars, sir Charles Napier a présenté une motion ayant pour but de prendre en considération l'état de la marine, afin de l'améliorer. Il a terminé son discours en donnant lecture de trois résolutions. Par la première il demande que la Chambre déclare que c'est l'opinion de cette Chambre et du pays, que le bureau de l'Amirauté soit placé sous l'administration d'un officier de marine, et qu'un officier de marine fasse partie du bureau de l'artillerie. Par la seconde, il demande que la Chambre prenne l'engagement d'adopter pour les budgets de 1843 et 1844, un plan de retraite, dans le but de rendre le service naval plus efficace. Par la troisième, il demande à la Chambre de déclarer que dans le but de faire des économies et de récompenser des services, les places navales civiles doivent être remplies autant que possible par des *petty officers* et des marins, suivant leurs divers rangs ; et que les places dans les arsenaux de marine seront remplis autant que possible par la nomination de *petty officers* qui ont servi dans la marine. Ces trois résolutions ont été rejetées. La première sans division ; la seconde par 168 contre 40, et la troisième par 139 voix contre 47.

— Le 21 mars, avant que la Chambre des Communes se forme en comité de voies et moyens, *M. Fox Maule*, parlant au nom du peuple d'Ecosse, demande à *sir Robert Peel* d'ajourner jusqu'après les fêtes de pâques, la manifestation de l'opinion de la Chambre sur les résolutions financières présentées par lui sir Robert. Cette demande donne lieu à une discussion préliminaire sur l'utilité de procéder à la discussion du bill relatif à l'importation des céréales, avant de s'occuper de l'*Income tax*. *Sir Robert* répond que le bill relatif aux céréales presse sans doute, mais qu'un sentiment de devoir lui impose l'obligation de mettre en délibération les résolutions préliminaires, relatives à l'*Income tax*, dans chaque séance consacrée aux affaires publiques.

*Lord John Russell* croit que l'intérêt public demande plutôt de continuer à s'occuper du bill concernant l'importation des céréales. Le noble lord déclare, quant à l'*Income tax*, qu'il est résolu de suivre le parti qu'il a pris, c'est-à-dire de provoquer le vote de la Chambre sur les résolutions, à la présentation du rapport, à la première, à la seconde et à la troisième lecture du bill.

Cette annonce produit une grande sensation dans la Chambre. La Chambre se forme alors en comité. *M. Hawes* parle contre les résolutions. L'*Alderman Thompson* se prononce favorablement. Les résolutions sont tour à tour vivement combattues et énergiquement défendues. Le *colonel Sibthorp* s'adressant aux membres du dernier ministère, dit que c'est leur conduite qui a obligé le ministère actuel à recourir à cette mesure extrême. Une vive agitation se manifeste dans la Chambre, pendant le discours du colonel. *M. Blewitt* demande l'ajournement des débats. Cette proposition est rejetée par 328 voix contre 51. Après quelques autres débats, une nouvelle proposition d'ajournement est également rejetée par 241 voix, contre 91. *Sir Robert Peel* cède enfin, et consent à l'ajournement des débats, mais seulement à mercredi le 23.

— Le *Morning Herald* dit qu'il n'y a guère de doute que le commandement des forces anglaises dans l'Inde-Occidentale ait été offert à sir Henry Hardinge ; mais jusqu'à samedi, ce brave officier n'avait pas encore fait connaître s'il acceptait ce commandement.

— La *British Queen* annonce de son côté, que sir Jasper Nicolls, commandant supérieur actuel dans l'Inde, a donné sa démission, pour motif de santé. Ce commandement aurait été offert au ministre d'état, secrétaire du département de la guerre, sir Henri Hardinge, mais rien ne serait encore définitivement arrêté. On ajoute que l'intention de lord Hill est d'abandonner le commandement de l'armée, également pour raisons de santé. L'on désigne pour lui succéder lord Combermere ou sir George Murray. Le journal pense que le premier a plus de chances ; car sir Henri Hardinge acceptant la mission dans l'Inde, sir Georges Murray sera très-probablement appelé au département de la guerre. Dans toutes circonstances, continue cette feuille, nous espérons voir toujours une capacité militaire placée à la tête de ce département ; mais dans l'état actuel des affaires, cela est absolument nécessaire. La retraite de sir Henri Hardinge sera une grande perte pour l'armée ; car il s'occupait dans l'intérêt du soldat, de projets, qui, s'ils sont mis à exécution, lui mériteront une éternelle reconnaissance.

---

Le *Times* signale le fait suivant qui, s'il n'est pas entièrement controuvé, comme nous sommes portés à le croire, pourrait amener de nouvelles complications et donner lieu à de vives contestations de la part de la presse anglaise :

Le 20 août dernier, M. Moerenhout, Belge de naissance, consul de France dans l'île d'Otaiti, assembla chez lui cinq des chefs les plus influens, nommés Priter, Hatotar, Piati, Manoi et Tate, et leur fit signer un document dont ceux-ci ne connurent pas la teneur, mais qui n'était rien moins qu'un acte solennel par lequel l'île d'Otaiti était cédée au gouvernement français. Quelques jours plus tard ce document fut envoyé en France.

La reine Pomaré, résidant actuellement dans l'île d'Eimo, peu distante d'Otaiti, ayant appris que des chefs dont elle était la suzeraine avaient signé un document de cette nature, adressa une lettre à la reine d'Angleterre, ainsi qu'au président des Etats-Unis, et chargea le capitaine Jones, commandant d'un vaisseau de guerre britannique stationné devant l'île d'Eimo, de faire parvenir ces lettres à leur destination. Elles portaient en substance que la reine était entièrement étrangère à cette cession, et que les chefs avaient été trompés par le consul de France. Déjà à une époque antérieure, la reine avait été victime d'une intrigue de M. Moerenhout, et par suite de laquelle la reine avait dû payer 2,000 dollars à la frégate française la *Vénus*. La reine Pomaré termine la lettre écrite à la reine Victoire, en priant S. M. de prendre Otaiti sous la protection du gouvernement anglais. L'opinion des habitans de cette île est peu favorable aux Français.

---

Un document émané du *Board of trade* d'Angleterre établit ainsi qu'il suit la navigation du port de Londres en 1841.

Il est entré dans ce port 6,099 navires ; il en est sorti 4,179 ; total : 10,278 bâtimens, dont le tonnage s'est ainsi réparti :

| | |
|---|---|
| Navigation avec les Etats d'Europe........ | 1,000,000 tonneaux. |
| » avec les Amériques ............ | 148,000 |
| » avec le Levant..................... | 30,000 |
| » avec la Chine, les Indes Orientales, etc.............. | 34,000 |
| Enfin avec les Possessions anglaises dans les Deux Mondes ..................... | 708,000 |

Le tonnage général de la navigation du port de Londres s'est donc élevé, en 1841, cabotage non compris, à 1 million 920,000 tonnes, c'est-à-dire aux deux tiers du tonnage de tous les ports de France, en 1840, lequel a été, comme on sait, de 2 millions 896,000 tonneaux.

Dans le mouvement général du tonnage de Londres, le commerce de la France a occupé 176,000 tonnes ; celui de la Russie, de la Suède, du Danemarck et de la Norvège, 134,000 ; celui de la Hollande et de la Belgique, 210,000. En général, il y a affaiblissement dans les relations avec le Nord, circonstance due sans doute à ce que les transports de grains ont été, en 1841, beaucoup moins considérables qu'en 1839 et 1840. Il faut toutefois excepter la Prusse, la Belgique et les Pays-Bas, avec lesquels les transactions paraissent avoir été plus actives. Nous avons perdu, nous, dans la proportion de ce qu'ils ont gagné : n'est-ce pas un avertissement pour la question de nos chemins de fer du Nord et de l'Est ? Anvers grandit : que ce ne soit pas aux dépens du Hâvre !

Un fait fort remarquable ressort des comparaisons qu'on peut faire entre le tonnage du port de Londres en 1841, et celui des années antérieures. La navigation du commerce avec l'Europe décroît, ou du moins demeure stationnaire ; tout au contraire, la navigation avec les colonies anglaises s'accroît chaque année : en 1839, elle était de 612,000 tonneaux ; en 1840, de 693,000. On vient de voir qu'en 1841 elle a atteint 708,000 tonnes, accroissement qui a porté presque tout entier sur les relations avec les Indes-Orientales. Celles des Antilles anglaises ont toutefois moins perdu que n'eût semblé devoir le faire croire la crise de l'émancipation : c'est 6,000 tonnes seulement sur 120,000. En résumé, le double résultat qu'on vient de signaler, à savoir, le développement colonial d'une part et le ralentissement européen de l'autre, n'atteste-t-il pas, pour Londres comme pour les autres grands centres commerciaux d'Europe, que c'est plus que jamais aujourd'hui dans les relations avec les deux Indes, dans les fondations coloniales, que les états commerciaux du continent doivent chercher fortune ? Tout pays d'Europe aujourd'hui a sa fabrication, sa manufacture, et pourvoit à ses besoins. Le complément des chemins de fer au dedans, c'est l'extension, au dehors, des relations coloniales.

## FRANCE.

On lit dans le *Constitutionnel* 23 du :

« Le ministère s'empresse de faire démentir ce soir les bruits qui ont été répandus sur la démission de M. Cunin-Gridaine. On comprend que, sur une question qui a mis tous les intérêts en émoi, le ministère tienne à paraître d'accord. La retraite d'un ministre serait, en effet, le commencement d'une dislocation de cabinet, et nous ne doutons pas qu'on n'ait tout mis en œuvre pour empêcher M. le ministre du commerce de résigner son portefeuille. Mais, quelle qu'ait été la détermination de M. Cunin-Gridaine, les embarras que soulève la question des sucres n'en sont pas diminués, et, s'il reste au pouvoir, il aura à se débattre avec les ports de mer et les colonies sur les engagemens qu'il a pris et qu'il n'a pas remplis. »

— Le ministre des affaires étrangères avait déjà décidé qu'aucun jeune homme ne serait admis à débuter dans la carrière diplomatique à moins qu'il ne justifiât de la possession de 2,000 fr. de rente. Après lui, le ministre de la justice a exigé la même condition pour les auditeurs au conseil-d'état. Il paraît que le ministre des finances, de son côté, vient de décider qu'il ne serait donné de places dans l'inspection des finances qu'à ceux qui auraient déjà une fortune personnelle d'au moins 2,000 fr. de revenu.

---

La question des sucres qui cause tant d'agitation dans nos villes maritimes vient d'être portée devant la Chambre des Députés ; aujourd'hui à l'ouverture de la séance, la parole a été donnée à M. le ministre des finances pour une communication du gouvernement dont voici le résumé.

» M. le ministre expose que par la loi du 25 juin 1841 le gouvernement avait décidé qu'une nouvelle loi fixerait d'une manière définitive l'impôt sur les sucres. Il n'aurait pas manqué à cet engagement sans les circonstances qui ont surgi ; car il reconnaît que l'état actuel des choses ne peut être maintenu, (mouvement) mais il faut reconnaître qu'une résolution ne peut être prise en ce moment. Si elle l'était, elle ne pourrait être mise à exécution à l'époque avancée où nous sommes ; aucune résolution ne peut être exécutée avant 1843 à cause de la récolte des betteraves qui sont ensemencées. Le moment ne paraît donc pas venu de vous présenter la loi en question : non que le ministère ne reconnaît la nécessité d'un changement, mais parce qu'un changement, en ce moment, serait sans résultat utile.

Mais, dès l'ouverture de la session prochaine, il soumettra à la Chambre le parti auquel il aura cru devoir s'arrêter. Jusque-là, il croit devoir venir vous demander de maintenir les mesures et les dispositions de 1841; et c'est pour confirmer cette résolution que le ministre présente un projet de loi.

Le ministre donne lecture d'un projet de loi qui proroge d'une année les dispositions de la loi de 1841. »

Une longue et vive discussion s'engage. M. Wustemberg, député de Bordeaux, blâme le cabinet. M. le ministre du commerce cherche à justifier l'ajournement, qui est attaqué par M. Dubois de Nantes et M. Billault. M. Guizot a relevé en ces termes les objections de ses adversaires.

« Je ferai d'abord deux observations préliminaires : quand un cabinet tout entier annonce avoir pris en commun une résolution formelle, on n'a pas le droit de venir à la tribune chercher à distinguer entre les membres du ministère, prêter à l'un une opinion à l'autre une opinion contraire.

» Ma seconde observation porte sur ceci : ce serait pour se ménager la majorité que le ministère se serait décidé à l'ajournement. Cette accusation est démentie par les faits : c'est dans la majorité même que les ressentimens les plus vifs se sont manifestés. Si, en ajournant, le ministère n'avait consulté que le besoin de maintenir l'homogénéité de la majorité, il aurait bien mal réussi.

» Actuellement, messieurs, pour entrer dans le fond de la question, examinons les diverses résolutions parlementaires auxquelles elle a donné lieu. La question est tranchée pour un grand nombre de membres. Mais rappelez-vous à quels débats elle a donné lieu dans toutes les sessions où elle a été traitée. »

» Presque toujours elle a donné lieu à des résolutions contraires à celles qu'on se proposait. Par trois fois ce phénomène s'est montré. Comment venir alors dire ici que c'est une question simple, tranchée, résolue unanimement? que le ministère ne retarde une solution que par un intérêt personnel?

» Le cabinet est convaincu que le résultat de la présentation de la loi serait peut-être tout contraire à celui qu'on s'en promet : il a une opinion faite sur la question; il n'est pas certain de réunir une majorité à cette opinion. On le blâme de chercher à éviter un échec; mais c'est son devoir.

» Non pas dans un intérêt personnel, mais dans l'intérêt national. Oui, c'est son devoir; car tout échec subi par le pouvoir est un échec pour le pays.

» Le devoir du gouvernement que le préopinant a pris la peine de nous rappeler, consiste à consulter l'intérêt général avant les intérêts de la localité, quelque respectables qu'ils soient : l'intérêt général avec toutes ses complications. Voilà quel a été le mobile du gouvernement en vous proposant l'ajournement. L'ajournement est dans l'intérêt de la question en elle-même et dans l'intérêt de la situation générale.

(*La séance continue au départ du courrier.*)

— On lit dans le *National* :

Les rapports du gouvernement avec l'Angleterre deviennent de plus en plus aigres. Il y a peu de jours, lord Cowley a remis à M. Guizot, une Note dans laquelle le cabinet britannique, raisonnant sur l'éventualité d'un projet de mariage entre un prince de la maison d'Orléans et la reine Isabelle ou l'Infante sa sœur, opposait à ce projet un *veto* formel, et déclarait que l'accomplissement du mariage ou la résolution manifestée de l'accomplir, serait envisagée par le gouvernement anglais comme une déclaration de guerre. Outre l'insolence du fond, la forme de la Note était très-hautaine et très blessante. Aussi, vivement blessé, le gouvernement français a répondu *ab irato* que le mariage de la reine d'Espagne ou de l'Infante sa sœur avec un prince autre qu'un prince de la maison de Bourbon, fût-ce un Cobourg, serait envisagé par le gouvernement français comme une déclaration de guerre.

— Le *Phare de l'Ouest*, dans son numéro du 18 mars, publie le rapport officiel adressé par le capitaine Pichard, au ministère de la marine, sur la manière dont a été faite la visite du *Marabout*, et sur le traitement qu'on a fait subir à l'équipage. Ce rapport confirme dans les termes les plus clairs et les plus précis tous les griefs que les journaux ont déjà fait connaître au sujet de cette déplorable affaire.

— Un journal a fait le calcul des places importantes que le gouvernement tient à sa disposition. Il en compte 55,297. Quand on songe que 300 députés suffisent pour la majorité ministérielle, et que 56,000 électeurs suffisent pour donner la majorité à ces 300 députés dans les colléges électoraux, on verra que le budget est maître souverain des élections.

— Le *Journal de la Somme* est rempli d'affligeants détails sur les désastres que les derniers coups de vent ont occasionnés dans la Manche. On ne lira pas sans une profonde émotion la lettre suivante adressée de Cayeux à cette feuille. Elle s'exprime ainsi :

» Sur 16 bateaux pêcheurs que compte la marine de Cayeux, 15 ont été surpris en mer. De ces 15 bateaux, 4 sont parvenus à regagner les ports du Hourdel et de Saint-Valery, 2 celui de Boulogne-sur-Mer, 2 ont échoué à Étaples, mais les équipages ont pu se sauver; 3 autres ont péri sur les côtes de la baie d'Authie, 2 ont sombré en pleine mer et sont perdus corps et biens; enfin, 2 autres restent encore on ne sait où : il est à craindre qu'ils n'aient disparu pour toujours. On ne compte pas moins de 60 à 70 marins de Cayeux noyés dans cette terrible nuit. La population maritime de ce bourg est plongée dans une profonde affliction que partagent les habitans des communes voisines. Elle sera long-temps à se relever du coup qui lui a été porté par la tempête du 9 mars, et elle ne pourra probablement pas reconstituer ses équipages de pêche, si le gouvernement ne congédie tout de suite ceux des marins de Cayeux qui sont sur les navires de l'état. De mémoire d'homme, Cayeux n'a jamais été aussi maltraité par la tempête. »

## BELGIQUE.

Une des dernières audiences de la Cour d'Assises de Bruxelles pour l'affaire du complot, a été marquée par un incident assez étrange dans les annales des causes criminelles. L'avocat-général, probablement de peur que les accusés ne fussent absous, a dit au Jury : « On est venu vous parler de têtes qui rouleront sur l'échafaud, et moi je vous dis, pour rassurer vos consciences, si, dans l'affaire qui nous occupe, la peine de mort était prononcée, elle ne serait jamais exécutée. »

Ces paroles ont provoqué un juste sentiment d'indignation dans l'auditoire, et les accusés y ont répondu en s'écriant tous à-la-fois : « Nous ne voulons pas de grâce, nous voulons justice. »


# DERNIER GRAND CONCERT
## Vocal et Instrumental,
## *Diligentia*,

qui aura lieu Jeudi 31 Mars 1842, au bénéfice de M. Joseph Streletskie, depuis 10 ans second chef d'orchestre du Théâtre-Royal-Français.

PROGRAMME :

*PREMIÈRE PARTIE.*

1. Symphonie pastorale de Beethoven.
2. Air de Mozart, chanté par Mlle Hoppenbrouwers.
3. *Concerto* pour Violon, composé et exécuté par M. F. W. Lubeck, professeur au Conservatoire Royal de Musique.
4. Air du *Pirate* de Bellini, chanté par M. W. F. de Chavonnes-Vrugt, chanteur de la Cour.
5. L'ouverture de la *Flûte Enchantée*, de Mozart.

*SECONDE PARTIE.*

1. Ouverture de *Robin des Bois*, de Weber.
2. *Concerto* pour Haut-Bois et Clarinette de Fierling, exécuté par MM. Schmitt et Faubel, professeurs du Conservatoire Royal de Musique.
3. *Duo* de l'opéra *Jessonda*, de Spohr, chanté par Mlle Hoppenbrouwers et M. Vrugt.
4. Variations sur le Chant national, exécutées par M. F. W. Lubeck.
5. Romance de l'opéra *Guido et Ginevra*, de Halevy, chantée par M. Vrugt.

Le Concert sera dirigé par M. J. H. Lubeck, directeur du Conservatoire Royal de Musique, secondé par plusieurs professeurs de cet Institut et par l'orchestre du Théâtre-Royal-Français.

*On commencera à SEPT heures précises.*

Le prix d'entrée est de 2 fl. 25 c. On peut se procurer des cartes à la salle *Diligentia* et chez le bénéficiaire, *Hooikade*, n° 242.

# ANNONCES.

# La Clôture Définitive
## et sans remise aucune,

DU DÉBALLAGE DE *F. CANONGETTE*,

*Hôtel la Ville de Paris*, Korte Houtstraat, *en cette résidence*, aura lieu CETTE SEMAINE. — On trouve encore à son Magasin, AVEC NOUVEAUX RABAIS RÉELS ET EXTRAORDINAIRES PAPIERS, PLUMES, CRAYONS, CIRES, articles de *Fournitures de Bureaux*, LIVRES DE TOUS GENRES, *Français, Anglais, Italiens*.

## Avec rabais de 20 à 80 pc. sur le cours.

4479.

# PIANOS SOUFLETO.

Un nouvel envoi de Pianos, ainsi qu'une Harpe magnifique, fabriqués par M. Soufleto, vient d'arriver à l'Hôtel *La Ville de Paris*, où l'on peut en faire l'essai de même que d'un bel Orgue expressif. Parmi les Pianos il s'en trouve à deux cordes qui sont d'un prix très-modique. On sait que les Pianos de M. Soufleto ont obtenu le second prix à l'Exposition de 1839, où six fabricans avaient concouru. 4488.

## *Librairie des* HERITIERS DOORMAN *à La Haye*.

Lange Pooten, K, n° 165, *près du* Kapelsbrug.

*Le Rhin, lettres à un ami*, par Victor Hugo. f 1.70.
*Ce monsieur*, par Paul de Kock, tome premier. 0.625.
*Deerslayer, ou le tueur de daims, histoire de la jeunesse de Bas-de-cuir*, par Fenimore Cooper, 3 vol. 4.15.
*Andalousia, la perle des Andalouses*, par Lottin de Laval, 2 v. 2.75.
*Wieland ou la voix mystérieuse*, par Brokden Brown, 2 vol. 2.75.
*Horace*, par George Sand, tome premier. 1.25.
*Le manoir de mont-cruel*, suivi de *Bertrand-Cyprien*, par Elie Berthet. 1.25.
*Le procureur du roi*, par Jules A. David. 1.25.
*Le Bandolier*, par Frédéric Soulié, tome premier. 1.10.
*Laurence*, par Mad. Camille Bodin, 2 vol. 2.50.
*Emerance*, par Mad. Ancelot, 2 vol. 2.50.
*Mademoiselle de Senneville*, par le baron de Bazancourt. 1.25.
*La marquise de Contades*, par Alexandre de Lavergne. 1.25.
*Le dernier seigneur de village*, par le même. 1.25.
*Le docteur Herbeau*, par Jules Sandeau, 2 vol. 2.50.
*Léna*, par H. Arnaud (Mad. Ch. Reybaud). 1.10.
*Le nom de Famille*, par Auguste Luchet, 2 vol. 2.75.
*Basile*, par Michel Masson, 2 vol. 2.50.
*Le chevalier de Chaville*, par le bibliophile Jacob. 1.40.
*Claude Rionel*, suivi de *une Femme célèbre*, par Emile Souvestre. 1.25.
*Excursions sur les bords du Rhin*, par Alexandre Dumas, 2 vol. 2.50.
*Le chevalier d'Harmental*, par le même, tome premier. 1.10.
*L'innocence d'un forçat*, suivi de *la Pensionnaire*, par Charles de Bernard. 1.40.
*L'Émerillon, épisode du siége de Paris*, par Elie Berthet. 1.25.
*Marguerite*, par Frédéric Soulié, 2 vol. 2.20.
*Mathilde, Mémoires d'une jeune femme*, par Eugène Sue, seconde édition de Bruxelles, complet en 6 volumes. 6.60.
*Histoire de Gilblas de Santillane*, par Lesage. 1.80.
*Histoire de Napoléon Buonaparte, depuis sa naissance, jusqu'à sa mort; avec l'examen de ses Mémoires*, par le général Sarrazin. 2.00.
*Les mille et une nuits contes arabes*, traduits par Galland, nouvelle édition complète en deux volumes. 3.60.
*Mémoires de Marie Cappelle (veuve Lafarge)*, écrits par elle-même, 2 vol. 2.20.
*Petit dictionnaire de la langue française, suivant l'ortographe de l'Académie, contenant tous les mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie, et un nombre considérable de mots qu'on n'y trouve pas, avec la prononciation lorsqu'elle est irrégulière*, par Hocquart, seizième édition. 0.60.
*Physiologie du cocu, du protecteur, des amoureux, de l'étudiant, du chasseur, de l'homme marié et de la femme entretenue*, à 35 cents la pièce.
*Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait, roman de mœurs*, par Frédéric Soulié; avec 120 illustrations de E. Gerand et de J. G[illegible] ouvrage sera complet en 52 livraisons, à 15 cents chacune [illegible] premières livraisons ont paru.
*Journal des demoiselles augmenté des principaux articles du Journal des jeunes personnes et des dessins de la broderie*, chaque mois, une livraison de 40 à 50 pages, ornée d'une [illegible] modes et de broderies; l'année 3.50.


# Cours des Fonds Publics.

## BOURSE D'AMSTERDAM DU 24 MARS.

| | Int. | Cours du 23 mars. | Cours du 24 mars. Fluctuations. |
|---|---|---|---|
| **PAYS-BAS.** | | | |
| Dette active | 5 | | de 101 ¼ à 101 9/16 |
| d° d° | 2½ | — | 52¼ |
| d° différée | | — | 1 21/128 |
| Billets de chance | | — | 25 3/16 |
| Syndicat | 4½ | — | 92 13/16 |
| d° | 3½ | — | — |
| Société de Commerce | 4½ | — | 155 7/8 à 156 1/8 |
| d° nouvelle | 4 | — | — |
| Emprunt de 1836 | 4 | — | — |
| d° des Indes | 5 | — | 98 15/16 à 99 |
| **RUSSIE.** | | | |
| Ob. Hope & C. 1798 & 1816 | 5 | — | 105 ¼ |
| d° d° 1828 & 1829 | 5 | — | 105 à 105 ⅛ |
| Insc. au G. L. | 6 | — | 69 |
| Certificats au d° | 6 | — | 76 ½ |
| d° à Hambourg | | — | — |
| d° à Londres 1822 | 5 | — | — |
| d° inscript. 1831/33 | 5 | — | — |
| Emprunt de 1840 | 4 | — | 88 ⅝ à 88 ¾ |
| **PRUSSE.** | | | |
| Oblig. à Londres 1830 | | — | — |
| Act. Lot. de 50 Rix | | — | — |
| **ESPAGNE.** | | | |
| Perp. em. Amsterdam | 5 | — | — |
| d° à Londres | 3 | — | — |
| Passive | | — | 5 ¼ |
| Dette différée à Paris | | — | — |
| Deffered | | — | — |
| Ardouin | 5 | 21 11/16 | 21 ⅝ à 21 ¾ |
| **AUTRICHE.** | | | |
| Oblig. Goll. & Comp. | 5 | — | 103 ⅛ |
| d° métalliques | 5 | — | 106 ⅝ |
| d° d° | 2½ | — | — |
| **NAPLES.** | | | |
| Certif. à Amsterdam | 5 | — | — |
| d° à Naples | 5 | — | — |
| d° à Londres | 5 | — | — |
| **DANEMARCK.** | | | |
| Obl. à Londres | 3 | — | — |
| **ANGLETERRE.** | | | |
| Cons. Ann. | 3 | — | — |
| FRANCE. Inscr. au G. L. | 3 | — | — |
| POLOGNE. Act. 1835 | | — | — |
| BRESIL. Cons. Ann. | 5 | — | 69 ¾ |
| MEXIQUE. d° d° | 5 | — | — |
| COLOMBIE. emp. 1824 | 6 | — | — |
| PEROU. d° d° | 6 | — | — |
| **PORTUGAL.** | | | |
| Oblig. à Londres | | — | — |

## BOURSE DE LONDRES DU 22 MARS.

| | |
|---|---|
| Cons. 3 °/₀ | [illegible] |
| Holl. dette act. 2 ½ °/₀ | 52 [illegible] |
| Dito dito 5 °/₀ | 103 ⅝ |
| Dito Emprunt 1837, 5 °/₀ | 100 ¼ |
| Espagne | 21 ¾ |
| Portug. (nouv.) | |
| Russes | |

## BOURSE DE PARIS DU 23 MARS.

| | Int. | Cours du 22 mars. | Cours du 23 mars. Fluctuations. |
|---|---|---|---|
| **FRANCE.** | | | |
| Cinq pour cent | | 117 10 | de 117 50 |
| Trois pour cent | | 80 55 | 80 50 |
| **ESPAGNE.** | | | |
| Emprunt actif | | 25 ¼ | 25 ¼ |
| Anc. différée | | | |
| Nouv. diff. | | | |
| Passive | | 5 ¼ | 5 ¾ |
| **NAPLES.** | | | |
| Certificats Falconet | | 108 ¼ | 107 80 |
| **PAYS-BAS.** | | | |
| 2 ½ pour cent | | — | |
| **BELGIQUE.** | | | |
| Dette active | 5 | — | 105 ⅞ |
| Dito | 3 | — | — |
| Banque belge | | — | 800 |
| **ÉTATS-UNIS.** | | | |
| Obl. de la Banque, Ech. oct. 1841 et oct. 1842. (Jouiss. du 15 oct. 1840.) | | — | — |
| Ville de New-York, j. janvier 1841 | 5 | — | — |
| État de New-York octobre 1840 | 5 | — | — |
| État d'Ohio, j. avr. 1841 | 6 | — | — |

## BOURSE DE VIENNE DU 17 MARS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Métalliques 5 °/₀ | 107 ⅝ | Lots de 1834 | |
| Dito, 4 °/₀ | 100 ½ | Actions de la Banque | |
| Dito 3 °/₀ | | | |

## BOURSE D'ANVERS DU 24 MARS.

| | Int. | |
|---|---|---|
| Métalliques | 5 | 111 |
| Naples | 5 | — |
| Ardouin | 5 | 21 ¼ |
| Dette différée, anc. | | — |
| Dito nouv. | | — |
| Passive | 5 | 5 ¼ |
| Lots de Hesse | | 25 |

Cours après la Bourse (2 ½ heures)

Ardouin 21 ⅜

Idem, Primes au 15 avril, 21 ½ dont ⅛ P.


Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau, *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. AUGUSTE DE VIGNY, directeur du bureau [illegible] à Paris, rue Neuve-St-Thomas (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.